



RAPPORT

FR

2018

CE RAPPORT
A ÉTÉ RÉALISÉ
AVEC



Global Footprint Network®
Advancing the Science of Sustainability

L'AUTRE DÉFICIT DE LA FRANCE

5 mai 2018 : Jour du dépassement pour la France

WWF

Le WWF est l'une des toutes premières organisations indépendantes de protection de l'environnement dans le monde. Avec un réseau actif dans plus de 100 pays et fort du soutien de près de 6 millions de membres, le WWF œuvre pour mettre un frein à la dégradation de l'environnement naturel de la planète et construire un avenir où les humains vivent en harmonie avec la nature, en conservant la diversité biologique mondiale, en assurant une utilisation soutenable des ressources naturelles renouvelables, et en faisant la promotion de la réduction de la pollution et du gaspillage.

Depuis 1973, le WWF France agit au quotidien afin d'offrir aux générations futures une planète vivante. Avec ses bénévoles et le soutien de ses 220 000 donateurs, le WWF France mène des actions concrètes pour sauvegarder les milieux naturels et leurs espèces, assurer la promotion de modes de vie durables, former les décideurs, accompagner les entreprises dans la réduction de leur empreinte écologique, et éduquer les jeunes publics. Mais pour que le changement soit acceptable, il ne peut passer que par le respect de chacune et de chacun. C'est la raison pour laquelle la philosophie du WWF est fondée sur le dialogue et l'action.

Depuis décembre 2009, la navigatrice Isabelle Autissier est présidente du WWF France et Pascal Canfin en est le directeur général.

Pour découvrir nos projets sur le terrain, rendez-vous sur : <http://projets.wwf.fr>

Ensemble, nous sommes la solution.

GLOBAL FOOTPRINT NETWORK

Global Footprint Network œuvre pour une économie durable grâce à l'utilisation de l'Empreinte Écologique. Il s'agit d'un outil de gestion des ressources naturelles renouvelables qui mesure les flux de ressources et services fournis par les écosystèmes, la demande humaine sur ces flux, tout en identifiant l'origine de ces flux et de cette demande.

www.footprintnetwork.org

Remerciements : Marie Kazeroni, Jean-Baptiste Crohas, Arnaud Gauffier, Pascal Queru, Jean Bakouma, Daniel Vallauri, Lisa King, Michael Neveu, Marielle Chaumien, Eléonora Tremontozzi, Mathilde Valingot, Pascal Herbert, Valérie Gramond, et Pierre Cannet (WWF France), Mathis Wackernagel, Ronna Kelly et Evan Neill (Global Footprint Network)

Production : Pierre Cannet (WWF France) et Mathis Wackernagel (Global Footprint Network)

Graphiques : Agence Maartin

Référence du rapport : L'autre déficit de la France, WWF France, 2018.

Traduction : WWF France

Date de publication : Mai 2018

Informations supplémentaires : wwf.fr/jourdudepassement

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature
(Formerly World Wildlife Fund)

® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks /
"WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.

WWF France. 35-37 rue Baudin, 93310 Le Pré St Gervais.

 www.wwf.fr

 [/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)

 [/wwffrance](https://www.instagram.com/wwffrance)

 [@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)

 [/wwffrance](https://www.linkedin.com/company/wwffrance)



Si le monde entier vivait comme les Français, l'humanité commencerait à creuser son déficit écologique dès le 5 mai. Soit trois mois avant la date du Jour du dépassement planétaire qui est tombée début août en 2017.

Depuis le 5 mai, la France est donc en déficit écologique. Un déficit qui vient alimenter une dette écologique que nous creusons chaque année un peu plus en utilisant les ressources de la planète au-delà de leur capacité. Le constat est clair : si la planète était une entreprise, elle serait en faillite. Le dérèglement climatique, la disparition du vivant, la destruction des forêts primaires, ou encore la transformation des océans en soupe de plastique sont les signes de cette faillite écologique.

Chacun sait bien qu'un ménage ou une entreprise qui dépense chaque année plus qu'il ou elle ne gagne va au-devant de graves problèmes. C'est le cercle vicieux de l'endettement, de la dépendance et, au final, de l'appauvrissement. Chacun sait bien que cette mauvaise gestion ne peut pas durer. C'est pourtant exactement ce que nous sommes en train de faire en creusant notre dette écologique.

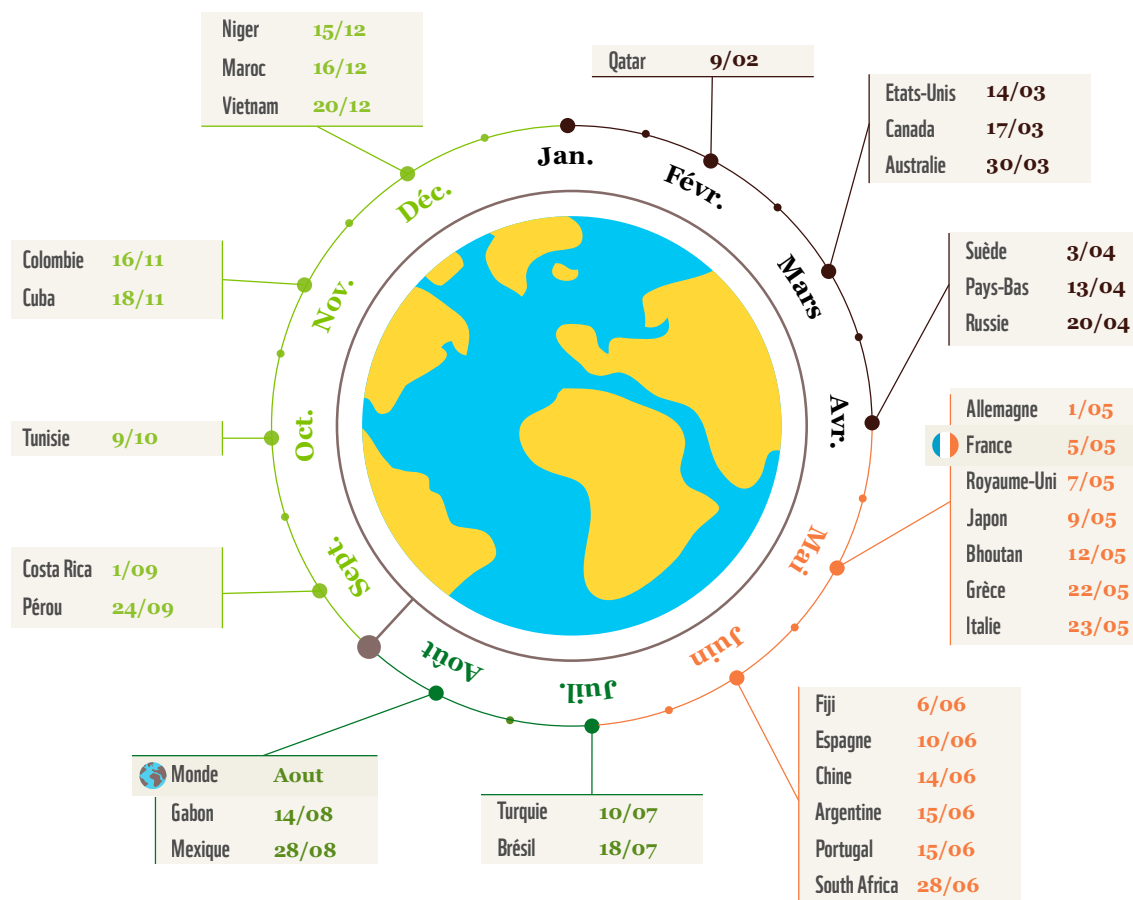
Et pourtant, nous avons les solutions.

Deux tiers de l'empreinte écologique d'un Français provient de son alimentation, des dépenses d'énergie de son logement et de ses déplacements. Dans tous ces domaines, les solutions pour diminuer fortement notre empreinte sont connues et disponibles ! Nous savons aujourd'hui comment faire autrement : nous savons produire notre alimentation de manière biologique, nous savons faire des énergies renouvelables au prix des énergies fossiles, nous savons faire des trottinettes, des vélos, des scooters, des bus, des trams et des voitures, bientôt autonomes, électriques, nous savons faire des maisons à énergie positive. Et cela ne coûte pas plus cher. Le WWF France a montré par exemple qu'un ménage de deux adultes et deux enfants pouvait diminuer de 38 % les émissions de CO₂ de son alimentation sans dépenser un euro de plus et en passant à 50 % de produits certifiés¹. Emmanuel Macron a fait de la bonne gestion financière un élément clé de son quinquennat. En fera-t-il autant de la bonne gestion écologique ?

Si le déficit financier de la France s'est réduit en 2017 sous l'effet, notamment, d'une meilleure conjoncture économique, le déficit écologique, lui, s'est aggravé. Le paradoxe est spectaculaire : dans le pays qui a vu naître l'Accord de Paris sur le climat, l'empreinte écologique se dégrade depuis 2015, en raison notamment de la baisse du prix du pétrole qui dope la consommation de carburants. Là encore, nous savons quelles sont les politiques publiques à mener. Comme tout choix, elles feront des gagnants, ceux qui jouent le jeu de la transition, et des perdants, qui doivent le plus possible être accompagnés. Dans d'autres domaines, cela n'arrête pas la volonté et l'action des gouvernements. Et, dans l'histoire économique, des mutations ont lieu en permanence. C'est la fameuse destruction créatrice de Schumpeter. Le gouvernement a toutes les cartes en main pour faire advenir en France ce nouveau monde, celui où nous arrêtons de creuser la dette écologique que nous laissons de manière dramatique à nos enfants. Il est plus que temps de mettre en place une stratégie de désendettement écologique.

1. https://www.wwf.fr/sites/default/files/doc-2017-11/171109_rapport_vers_une_alimentation_bas_carbone_saine_abordable_0.pdf

5 MAI 2018 JOUR DU DÉPASSEMENT ÉCOLOGIQUE DE LA FRANCE



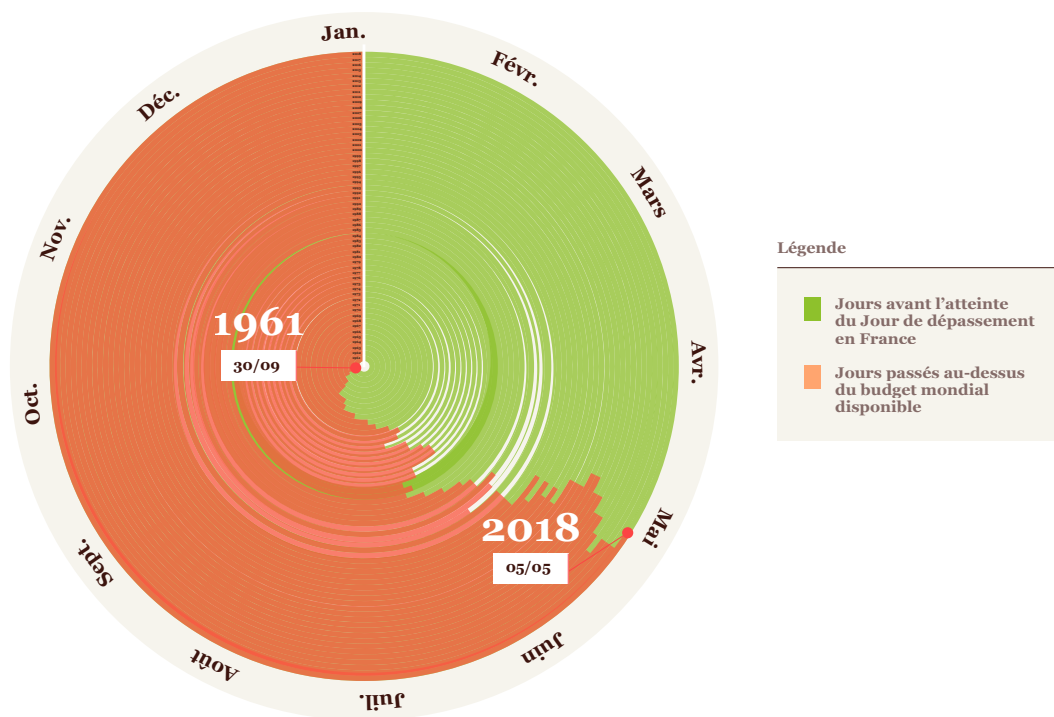
Positionnement du Jour du dépassement de la France par rapport à d'autres pays

Si le monde entier émettait autant de carbone par ses activités, consommait autant de terres, utilisait autant de terrains bâtis que les Français, le Jour du dépassement planétaire – jour à partir duquel l'humanité a consommé l'ensemble du budget annuel mondial disponible en ressources naturelles – tomberait en 2018 le 5 Mai selon le Global Footprint Network. À compter de cette date, l'humanité entrerait alors en déficit écologique avec une « empreinte écologique de consommation » ayant totalement dépassé la « biocapacité » de la Terre.

Comparé aux autres pays, la France se situe parmi le peloton de tête des pays Européens déficitaires le plus tôt dans l'année aux côtés de ses voisins l'Allemagne et le Royaume-Uni, devant l'Italie, l'Espagne ou encore le Portugal. Sa date de dépassement arrive en revanche bien plus tard que pour le Canada, les États-Unis ou encore la Russie.

En 2018, si toute l'humanité consommait comme les Français, elle aurait exploité l'équivalent des capacités de régénération de 2,9 Terre. Un résultat bien au-dessus de la moyenne planétaire qui évolue ces dernières années autour de 1,7 Terre. Et bien entendu, très éloigné du niveau soutenable à l'échelle de notre seule planète.





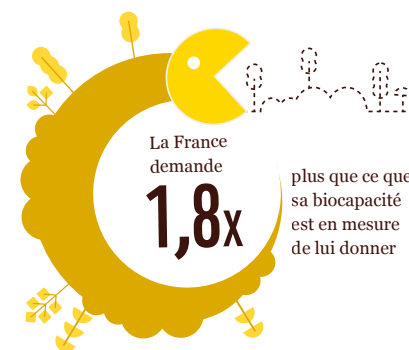
Évolution des dates du Jour du dépassement en France depuis 1961

Sources : Global Footprint Network sur la base des nouvelles données statistiques mondiales avec une estimation sur la période 2014-2018 (Jour du dépassement : 5 mai 2018, 6 mai 2017, 7 mai 2016, 8 mai 2015, 10 mai 2014, 8 mai 2013, 4 mai 2012, 4 mai 2011, 30 avril 2010, 30 avril 2009, 25 avril 2008)

+ 33 ANS

équivalent de la dette écologique en années de la France accumulée depuis 1961

La date du Jour du dépassement rapporte l'empreinte des Français à la biocapacité au niveau mondial. Si l'on s'intéresse maintenant strictement au territoire français et que l'on compare l'empreinte écologique de la France à sa propre biocapacité – c'est-à-dire les zones terrestres et marines du pays lui permettant d'absorber sa consommation à domicile – la France et les Français demanderaient à l'heure actuelle 1,8 fois plus à la nature que ce que les écosystèmes du territoire français sont en mesure de lui fournir.



La France entre en déficit écologique chaque année trop tôt depuis des décennies, creusant ainsi sa dette écologique et empruntant aux autres pays leurs ressources naturelles. Les conséquences d'un tel endettement conduisent notamment à la déforestation, à la chute des stocks de poissons, aux sécheresses, au manque d'eau, à l'érosion des sols, à la perte de biodiversité et au changement climatique. Depuis 1961, la France aurait accumulé l'équivalent de plus de 33 années de dette écologique sans avoir réussi encore à marquer de progression majeure et à la hauteur dans sa transition pour améliorer la date du Jour de dépassement et sa dette écologique.

Après une décennie d'amélioration, la date du Jour du dépassement de la France s'est de nouveau dégradée chaque année depuis 2015 – année pourtant de la COP21. La transition écologique n'est donc pas encore assez engagée en France pour amener une amélioration durable et notable de cette date. Alimentation, énergie, mobilité, forêt : le WWF France attend des mesures fortes de la part du gouvernement.

L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE DE LA FRANCE : REPRISE À LA HAUSSE

Depuis trois ans, l'empreinte écologique de la France est repartie à la hausse. Celle-ci avait pourtant connu une diminution entre 2008 et 2015, notamment portée par la réduction de son empreinte carbone. Cette dégradation de la date depuis 2015 est bien corrélée avec les nouvelles données statistiques de la France, notamment en matière d'émissions de CO₂. Celle-ci témoigne d'une transition écologique encore trop marginale en France pour pouvoir engager une réduction durable de l'empreinte. Des transports à l'énergie, en passant par l'alimentation ou encore la protection de la forêt, la France doit opérer un changement de paradigme pour avoir une chance de réduire toutes les composantes de son empreinte.

Focus sur l'empreinte écologique de la consommation

La comptabilité de l'empreinte écologique mesure les flux de ressources et services fournis par les écosystèmes (biocapacité) et la demande humaine sur ces flux (empreinte). L'empreinte est calculée en additionnant les surfaces biologiquement productives qui permettent de satisfaire la demande, y compris les terres produisant les aliments, les fibres et le bois consommés par une population donnée, les zones occupées par son infrastructure urbaine et les espaces naturels nécessaires pour absorber ses déchets, en particulier le dioxyde de carbone provenant de la combustion des énergies fossiles. La comptabilité de l'empreinte écologique distingue six catégories de demandes :



L'EMPREINTE CULTURES

désigne la demande en terres nécessaires à la production de l'alimentation et des fibres destinées à la consommation humaine, des aliments pour animaux, des oléagineux et du caoutchouc.



L'EMPREINTE PÂTURAGE

désigne la demande en prairies nécessaires à l'élevage du bétail procurant la viande, le lait, le cuir et les produits laineux.



L'EMPREINTE ZONES DE PÊCHE

désigne la demande en écosystèmes aquatiques marins et intérieurs nécessaires à l'obtention de la production primaire annuelle (à savoir, le phytoplancton) assurant les prises de produits marins et dulcicoles.



L'EMPREINTE PRODUITS FORESTIERS

désigne la demande en forêts fournissant le bois de chauffage, la pâte à papier et les produits dérivés du bois.



L'EMPREINTE ESPACES BÂTIS

désigne les zones biologiquement productives recouvertes par les infrastructures -- notamment les transports, les logements et les structures industrielles.

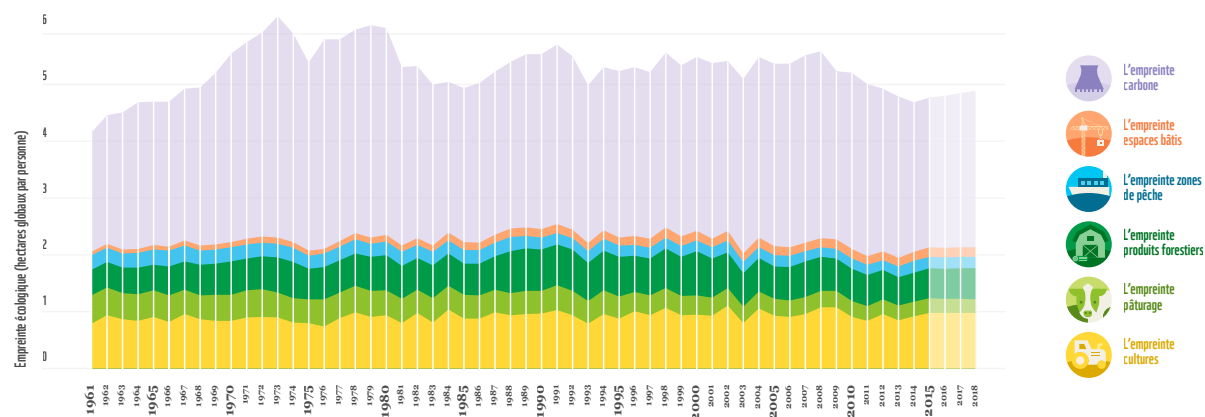
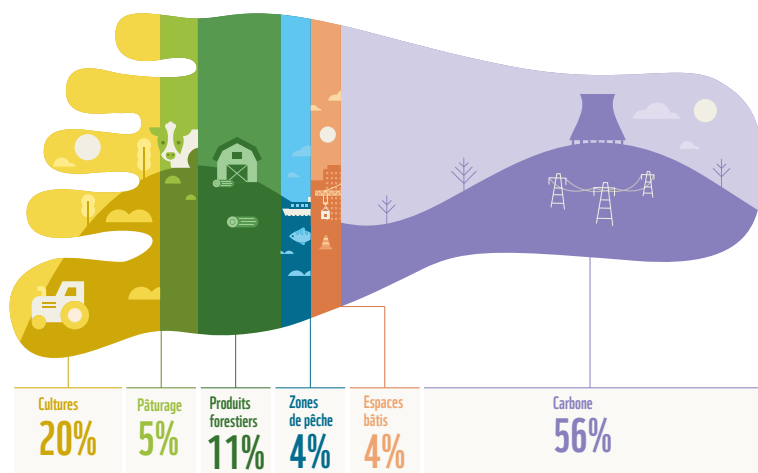


L'EMPREINTE CARBONE

désigne les émissions de carbone issues de la combustion des énergies fossiles et de la production de ciment. Elle est évaluée en termes de surfaces forestières nécessaires pour séquestrer durablement le carbone qui n'est pas absorbé par les océans.

MESURER LES PRESSIONS HUMAINES SUR LA NATURE VIA L'EMPREINTE ÉCOLOGIQUE

L'empreinte écologique vise à comparer la consommation effective par les activités humaines des ressources renouvelables et des services écologiques avec le taux de régénération de la nature. À cette fin, elle estime les surfaces terrestres et maritimes biologiquement productives nécessaires à la fourniture des biens et des services que nous consommons, puis la compare à la superficie disponible (la biocapacité de la Terre). Cette comptabilité prend l'hectare global comme unité de mesure. La biocapacité constitue donc un référentiel écologique auquel rapporter les demandes formulées par l'homme envers les écosystèmes au titre de ses activités. La comptabilité de l'empreinte écologique repose sur une seule et même variable de référence, la biocapacité, car celle-ci constitue le facteur contraignant incontournable de l'économie humaine. Elle ne prend pas en compte l'ensemble des pressions et des conséquences écologiques liées à la consommation humaine, telles que, la pollution et la perte d'habitat, mais se penche sur la condition sine qua non d'un développement soutenable : savoir si les activités de consommation humaine respectent ou non le seuil biologique défini par la biocapacité de la Terre.



Évolution de l'empreinte écologique par personne en France depuis 1961

Sources : Global Footprint Network sur la base des nouvelles données statistiques mondiales avec une estimation sur la période 2014-2018.

Aujourd'hui, la composante carbone liée à la combustion d'énergies fossiles représente plus de la moitié de l'empreinte de la France (56%). Elle est suivie des composantes cultures (20 %) et produits forestiers (11 %).

L'ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE DE LA FRANCE DEPUIS 1961

Depuis 1961, seule l'empreinte par personne liée aux pâturages a fortement diminué en France, avec une réduction de moitié sur cette période. Effectivement, les Français ont mangé de moins en moins de bœuf, les bœufs et les vaches laitières ont mangé moins d'herbe (mais plus de céréales et cultures), et les vaches laitières en particulier ont été beaucoup plus productives (x2 en production de lait par rapport aux années 70). Une réduction plus faible sur cette même période est également constatée pour la pêche. La hausse de la consommation de produits issus de l'aquaculture venant compenser une partie de la pêche d'espèces sauvages, l'augmentation de rendement de production peuvent expliquer cette baisse. La composante carbone de l'empreinte a connu des fluctuations importantes, notamment liées à la conjoncture, comme le prix des produits pétroliers ou la croissance. Quant aux produits forestiers, aux cultures et aux espaces bâtis, ces catégories de l'empreinte ont rencontré une augmentation à des niveaux variables. L'empreinte des espaces bâtis a même triplé en un demi-siècle, notamment du fait de la multiplication par 2,5 de la superficie des territoires urbains sur cette même période en France (INSEE, 2011).

LES RAISONS DE LA REPRISE DE L'EMPREINTE DE LA FRANCE

DES ASPECTS CONJONCTURELS

L'augmentation de 5 % de l'empreinte écologique de la France entre 2015 et 2018 est essentiellement liée à l'accroissement de sa composante carbone sur cette même période. Il a été effectivement observé en France une reprise des émissions de gaz à effet de serre dans les secteurs des transports, des bâtiments et de la production d'électricité² entre 2014 et 2016, liée à un recours accru aux énergies fossiles. Cet écart est expliqué par des éléments conjoncturels comme le faible prix des produits pétroliers qui a incité à leur consommation. Il témoigne aussi d'une transition écologique encore trop à la traîne et à la marge en France, avec des enjeux identifiés notamment autour du rythme de rénovations lourdes des bâtiments existants ou des changements à opérer dans les transports³. Entre 1990 et 2016, les émissions liées aux transports en France ont progressé au total de 11,4 %, en particulier du fait des transports routiers. L'amélioration de la performance environnementale des véhicules n'a pas permis de compenser l'accroissement des kilomètres parcourus par la route.

UNE CONSOMMATION NON-COMPATIBLE AVEC LA BIOCAPACITÉ DE LA TERRE

L'empreinte écologique peut aussi être rapportée aux fonctions de consommation des Français afin d'essayer d'identifier les meilleurs moyens d'atteindre une consommation durable aux niveaux national et local, ainsi qu'à l'échelle des citoyens. La composition de l'empreinte des Français montre le poids actuellement occupé par l'empreinte de leur logement, en chauffage notamment, ainsi que de leur transport individuel et de leur alimentation au quotidien.

Les empreintes de consommation associées au logement, au transport et à l'alimentation constituent plus des deux tiers de l'empreinte écologique des Français. Les empreintes générées par les autres biens et services (activités culturelles et de loisirs, télécommunications, services financiers et assurances...) constituent le tiers restant.

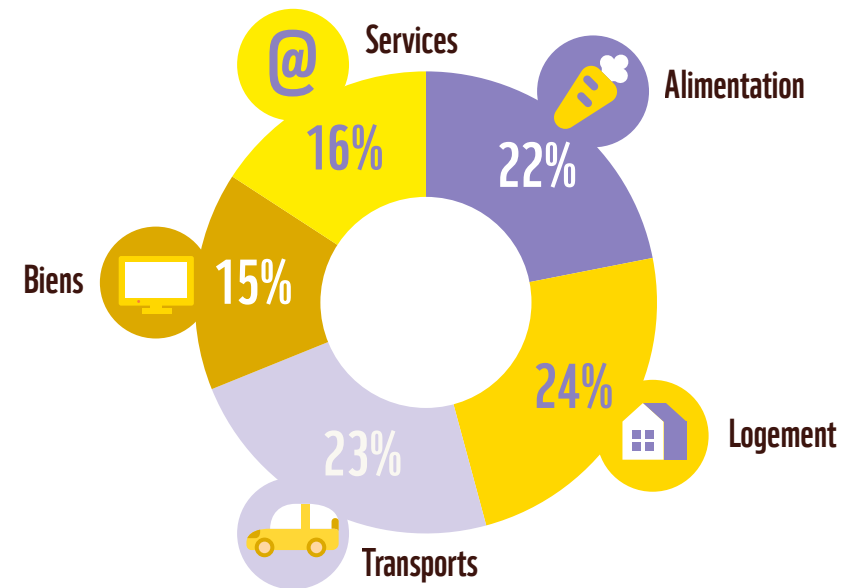
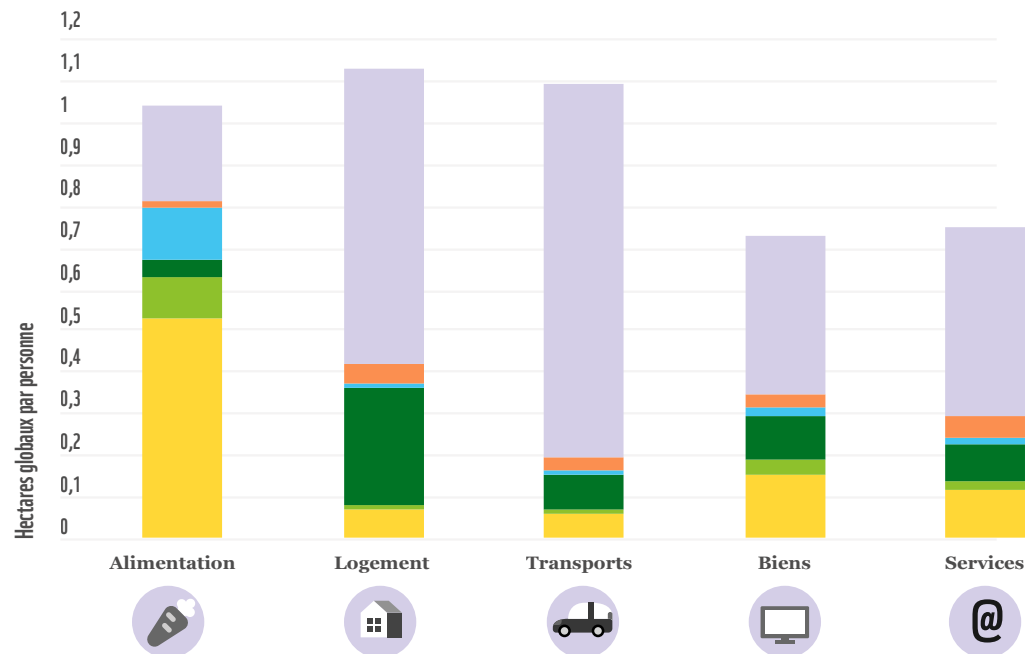
2 / 3 Logement
Transports
EMPREINTE Alimentation

L'évolution de nos modes de consommation est ainsi centrale pour avoir une chance d'améliorer la date du Jour du dépassement de la France. Elle est d'ores et déjà rendue possible pour les citoyens par de nombreuses alternatives et solutions disponibles en matière d'alimentation plus saine et durable, de meilleurs modes de déplacement et plus optimisés ou encore d'équipements de gestion de la demande d'énergie ou de production locale d'énergie renouvelable.

2. L'empreinte écologique n'est pas un outil approprié pour mesurer l'empreinte du parc nucléaire français comme les coûts du cycle de vie, la sûreté, le stockage des déchets ou encore les enjeux de prolifération nucléaire. Le WWF porte un avenir basé sur 100 % d'énergies renouvelables et sur les économies d'énergie.

3. Suivi de la Stratégie Nationale Bas-Carbone – indicateurs de résultat, Ministère de la Transition écologique et solidaire, Janvier 2018.

UNE CONSOMMATION NON-COMPATIBLE AVEC LA BIOCAPACITÉ DE LA TERRE



Empreinte écologique des Français par type de consommation en 2014

Répartition de l'empreinte écologique des Français par fonction de consommation en 2014

Sources : Global Footprint Network sur la base des nouvelles données statistiques mondiales en 2014.

Le constat est clair : si la planète était une entreprise,
elle serait en faillite.

Alimentation, énergie, mobilité : dans tous ces domaines
les solutions pour diminuer fortement notre empreinte
sont connues et disponibles !



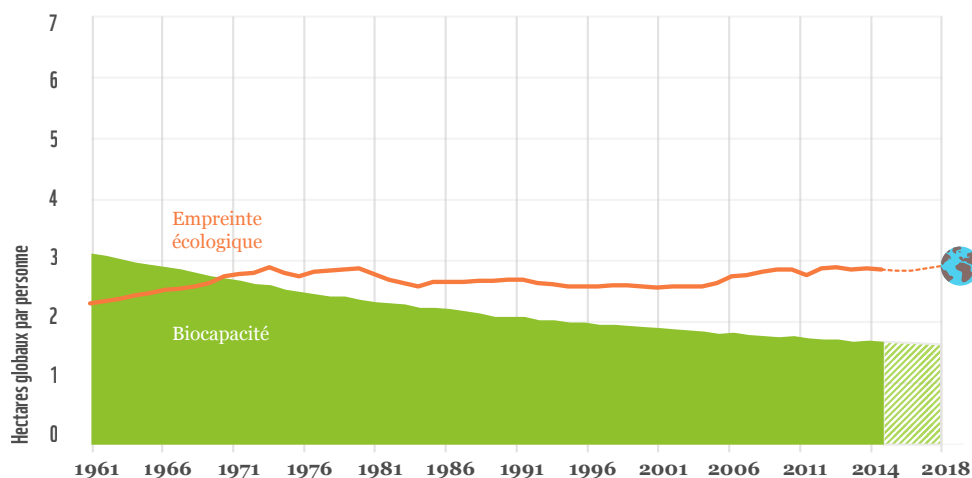
L'EMPREINTE DE LA FRANCE ET LE RESTE DU MONDE

ÉVOLUTION DE L'EMPREINTE ET DE LA BIOCAPACITÉ EN FRANCE ET DANS LE MONDE

Jusqu'en 1970, la Terre pouvait fournir plus de ressources et de services tirés de la nature chaque année que ce que l'humanité lui demandait. A partir de cette échéance, l'humanité est entrée chaque année en déficit écologique, creusant sa dette tous les ans vis-à-vis de la nature et des biocapacités disponibles sur Terre. Cela fait bientôt un demi-siècle que l'humanité demande plus à la Terre que ce qu'elle est capable de régénérer chaque année (cf. graphique ci-dessous). Le rendement accru de l'agriculture des dernières décennies, ayant ainsi conduit à une légère augmentation de la biocapacité mondiale, n'aura pas permis d'absorber le choc induit par l'explosion de l'empreinte écologique mondiale.

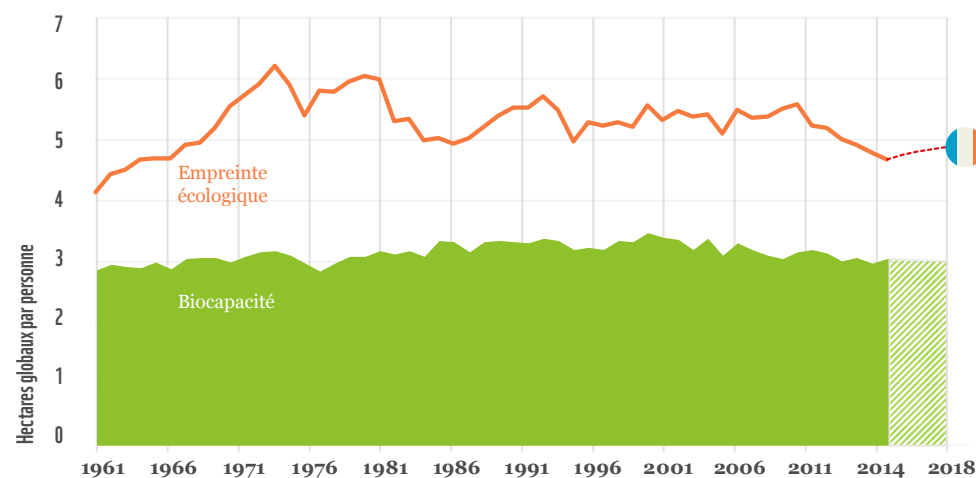
En comparaison, la France n'a jamais connu depuis que l'on mesure l'empreinte écologique dans le monde une biocapacité à domicile supérieure à sa demande en ressources et en services fournis par la nature (cf. graphique ci-dessous).

Pourtant la France est le douzième pays avec la plus forte biocapacité au monde et serait en mesure d'atteindre l'équilibre si elle accentuait ses efforts pour la conserver tout en réduisant son empreinte écologique.



Évolution de l'empreinte et de la biocapacité du monde (1961-2018)

Sources : Global Footprint Network sur la base des nouvelles données statistiques mondiales avec une estimation sur la période 2014-2018.



Évolution de l'empreinte et de la biocapacité de la France (1961-2018)

Sources : Global Footprint Network sur la base des nouvelles données statistiques mondiales avec une estimation sur la période 2014-2018.

Définition de la biocapacité

La surface de zones terrestres et marines biologiquement productives. La biocapacité est mesurée en hectares globaux (un hectare global, hag, est un hectare avec une productivité globale moyenne qui permet de comparer les surfaces biologiquement productives à travers le monde ; voir définition page 26.)

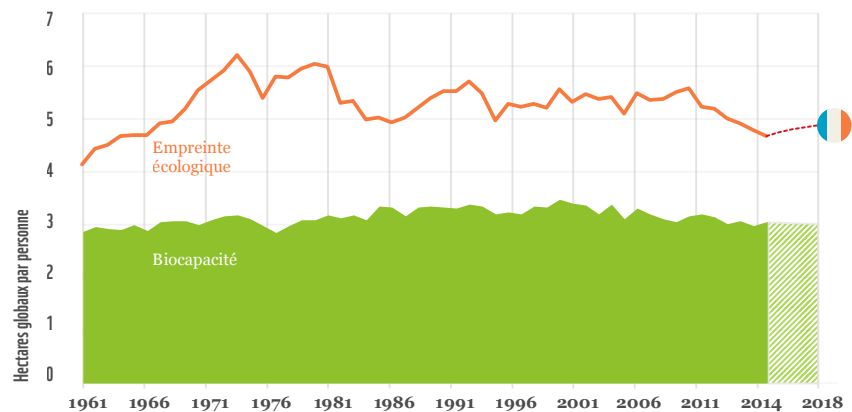
La biocapacité est décomposée en cinq catégories d'usage des sols : cultures, pâturages, zones de pêche (eaux marines et intérieures), forêts et terrains bâtis.

AVEC UNE BIOCAPACITÉ DE 120 HAG PAR PERSONNE LIÉE A UNE GRANDE SURFACE FORESTIÈRE RAPPORTÉE PAR HABITANT, LA GUYANE FRANÇAISE SE CLASSE AU NIVEAU MONDIAL PARMI LES TERRITOIRES AVEC LA PLUS FORTE BIOCAPACITÉ AUX CÔTÉS D'AUTRES BASSINS FORESTIERS.

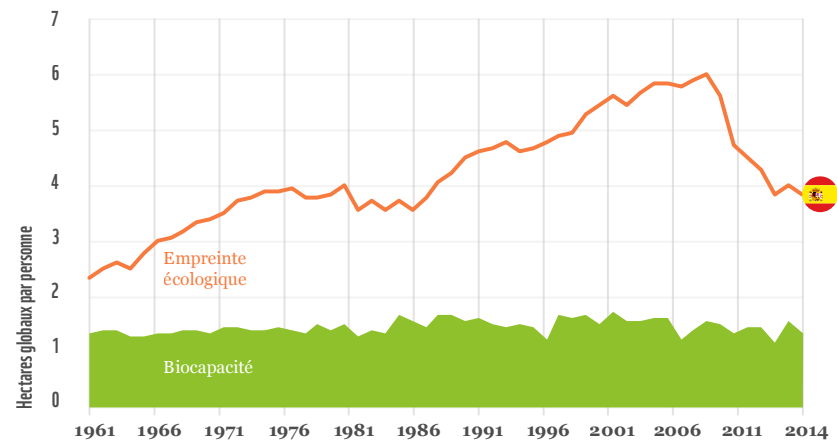
Ensemble, protégeons ce capital naturel !



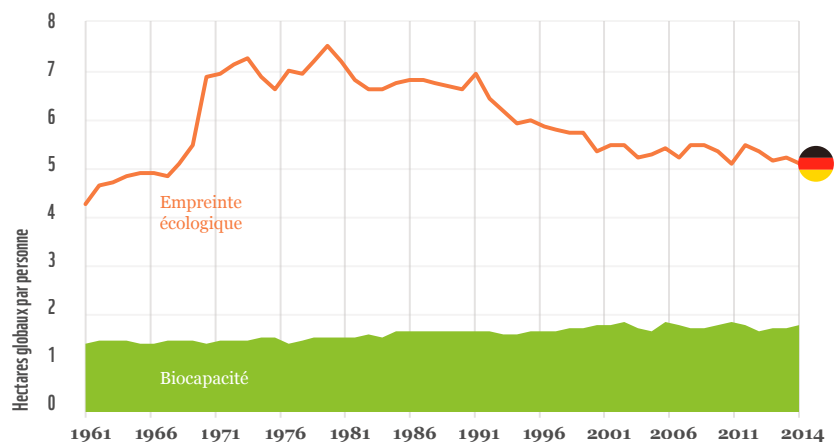
COMPARATIF DE L'EMPREINTE DE CONSOMMATION ET DE LA BIOCAPACITÉ PAR HABITANT DANS PLUSIEURS PAYS DU MONDE



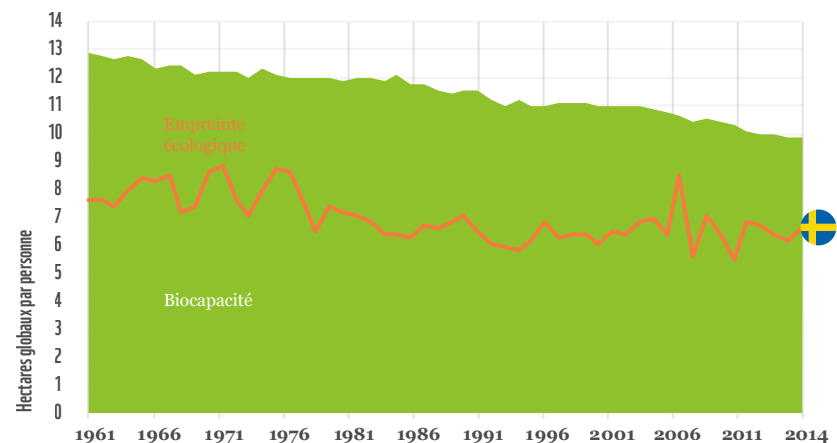
Empreinte et biocapacité de la France par personne (1961-2018)



Empreinte et biocapacité de l'Espagne par personne (1961-2014)

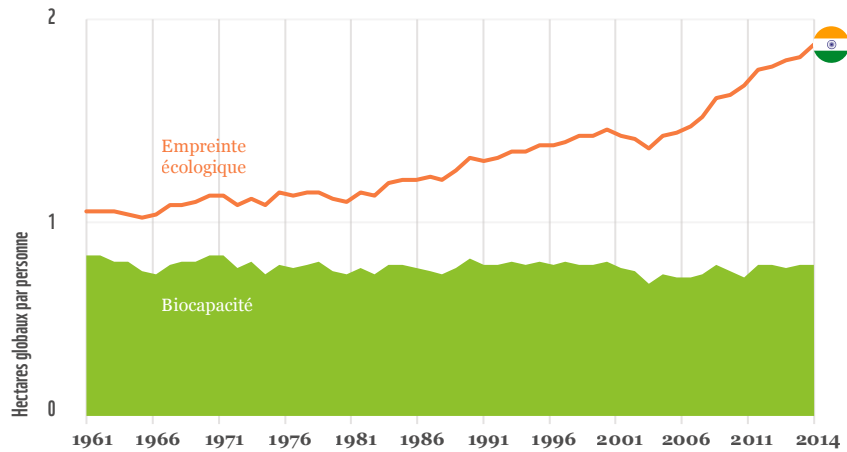


Empreinte et biocapacité de l'Allemagne par personne (1961-2014)

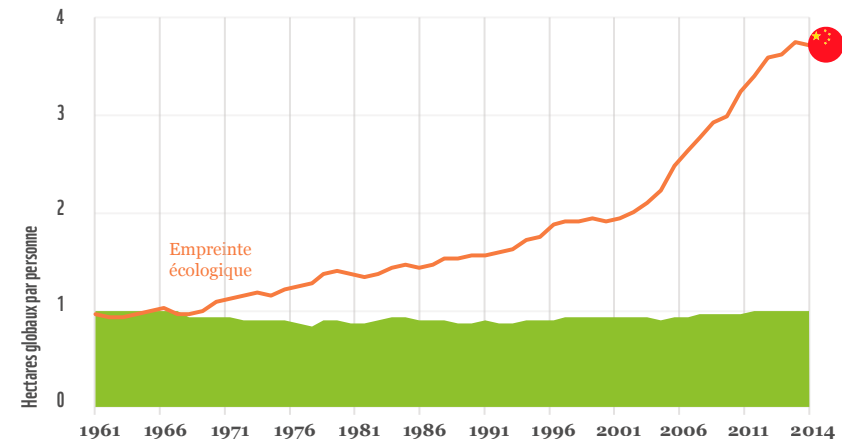


Empreinte et biocapacité de la Suède par personne (1961-2014)

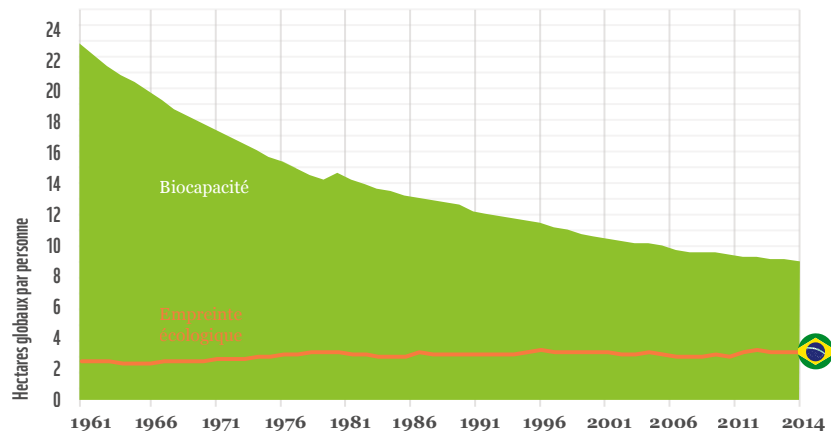
COMPARATIF DE L'EMPREINTE DE CONSOMMATION ET DE LA BIOCAPACITÉ PAR HABITANT DANS PLUSIEURS PAYS DU MONDE (SUITE)



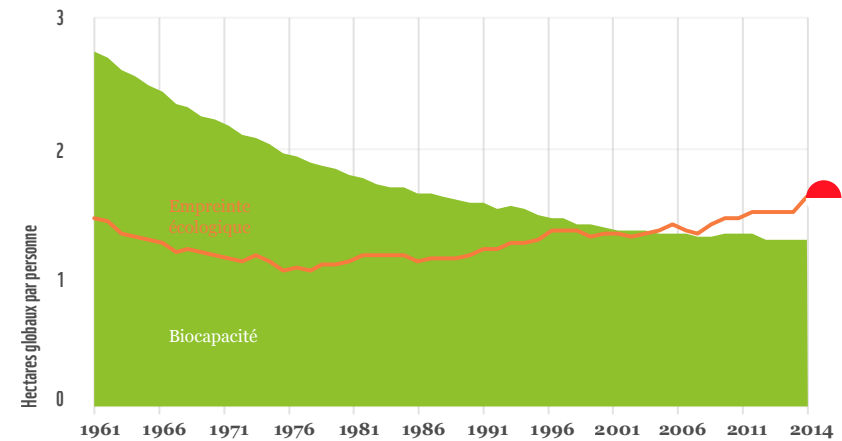
Empreinte et biocapacité de l'Inde par personne (1961-2014)



Empreinte et biocapacité de la Chine par personne (1961-2014)



Empreinte et biocapacité du Brésil par personne (1961-2014)



Empreinte et biocapacité de l'Indonésie par personne (1961-2014)

UN CAPITAL NATUREL À PRÉSERVER, UNE EMPREINTE À RÉDUIRE

Les dernières décennies marquent un tournant dans la relation entre le développement de l'Humanité et l'érosion de la nature sur Terre. Un virage au niveau mondial doit être opéré afin de pouvoir concilier les deux. La France ne pourra indéfiniment creuser sa dette écologique, en empruntant à d'autres pays qui voient maintenant en conséquence eux aussi leur capital naturel se creuser face à une empreinte grandissante. Au niveau mondial, ces tendances doivent s'inverser car le dépassement n'est plus tenable pour un avenir viable de l'Humanité sur Terre.

CRISE ÉCONOMIQUE ET BAISSÉ DE L'EMPREINTE

La réduction de l'empreinte observée autour de 2010 dans les pays Européens – notamment méditerranéens – s'explique surtout par la crise économique subie depuis 2008, et non pas par les changements structurels requis pour des sociétés et des économies plus durables et prospères. Il est temps de réussir à décorrélér le développement et l'empreinte écologique.

MATCH NUL POUR LA SUÈDE ET LA FRANCE

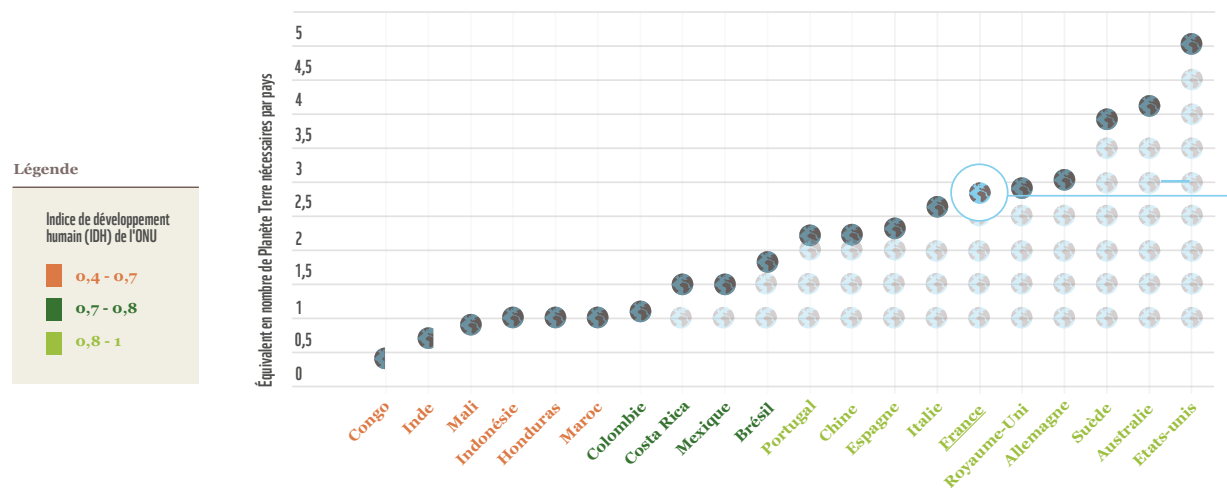
À la différence de la France, la Suède possède une importante réserve écologique avec plus de ressources que la demande exercée par ses habitants. Rapportée par habitant et à sa consommation, l'empreinte écologique de consommation est par contre plus importante en Suède qu'en France.

UNE BIOCAPACITÉ MISE A MAL DANS CERTAINS PAYS

Du fait d'un phénomène de « déforestation importée » à travers notre consommation alimentaire et de produits importés de ces régions du monde, les pays historiquement riches en capital naturel et en biocapacité ont vu ces dernières décennies leur biocapacité s'effondrer. C'est par exemple le cas de l'Indonésie qui est récemment entrée en déficit écologique. Les causes de ce phénomène sont multiples, comme avec le soja pour l'alimentation des animaux d'élevage (en provenance du Brésil, de l'Argentine et du Paraguay), l'huile de palme pour l'alimentation et surtout pour les agrocarburants (en provenance d'Indonésie, de Malaisie et d'Afrique), ou encore l'hévéa pour le caoutchouc (Indonésie, Thaïlande, Malaisie).

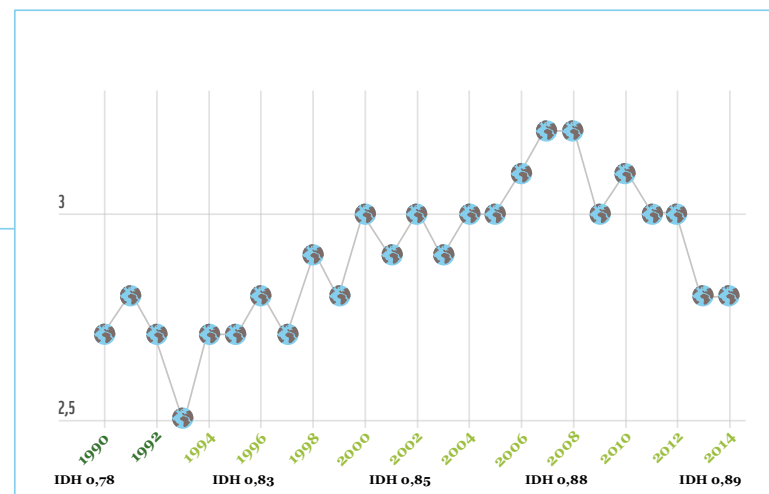
SOUTENABILITÉ, BIODIVERSITÉ ET CLIMAT : 2020 AU CROISEMENT DES AGENDAS

La perte de biodiversité est liée à cinq facteurs déterminants que sont la surexploitation, la fragmentation de l'habitat, les pollutions, le changement climatique et les espèces invasives. Tous ces facteurs sont corrélés à une pression plus forte de l'humanité sur la nature. En visant l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici la moitié du siècle vers une limitation bien en-dessous de 2°C, l'Accord de Paris pour le climat implique d'opérer une sortie des énergies fossiles et de maintenir la capacité de la Terre à absorber les émissions de l'atmosphère à travers ses écosystèmes. Cela appelle une protection accrue de la nature au niveau mondial. Ce cap doit maintenant être concrétisé et complété par de nouveaux engagements en termes de protection de la biodiversité et des habitats, car une diminution des seules émissions de gaz à effet de serre ne sera pas suffisante pour enrayer le déclin de la biodiversité. Le WWF pousse la conclusion d'un accord ambitieux en 2020 en ce sens pour stopper la destruction de la nature et du vivant.



Équivalent en nombre de planètes Terre et Indice de développement humain (IDH) par pays

Sources : Empreinte écologique par personne, Edition 2018 des comptes nationaux, Global Footprint Network (2018).
Rapport sur le Développement humain, PNUD (2016).



Évolution de l'IDH de la France et de sa consommation en équivalent en nombre de planètes Terre entre 1990 et 2014

DÉVELOPPER NOTRE PROSPÉRITÉ DANS LES LIMITES D'UNE SEULE PLANÈTE

L'indice de développement humain (IDH) avancé par le Programme des Nations unies pour le développement renseigne sur le niveau moyen des pays autour de critères essentiels des conditions de vie à travers l'espérance de vie à la naissance, le niveau d'instruction et le niveau de vie. Rapporter cet indicateur IDH (en abscisses) à l'empreinte écologique (en ordonnées) nous permet de fixer les conditions d'un développement soutenable dans les limites d'une seule planète Terre.

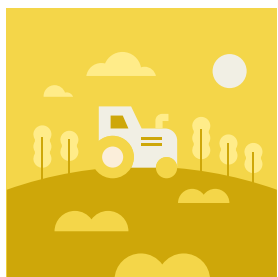
Un IDH de plus de 0,7 indique un « développement humain élevé », et une empreinte écologique de moins de 1,7 hectare global par personne (quadrant inférieur droit) constitue une demande en ressources naturelles globalement reproductibles et restant dans les limites écologiques d'une seule planète Terre. Seuls deux pays remplissaient ces deux conditions en 2014 : le Sri Lanka (1,53 hag/p et IDH 0,76) et la République dominicaine (1,59 hag/p et IDH 0,72). La tendance mondiale observée au cours des dernières décennies montre que l'IDH a pu augmenter sans qu'un équilibre entre l'empreinte écologique de l'Humanité et les ressources naturelles disponibles n'ait pu être atteint.

La tendance observée pour la France entre 1990-2014 (graphique de droite) montre que le pays a pu améliorer son développement humain, et donc sa prospérité, sans pour autant réussir jusqu'à présent à réduire son empreinte écologique qui a quasiment stagné sur cette période.

AMÉLIORER LE JOUR DU DÉPASSEMENT EN FRANCE

UNE FENÊTRE POLITIQUE CRITIQUE A SAISIR POUR ENGAGER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Alimentation, mobilités, énergie ou encore lutte contre la déforestation : de nombreux fronts ont été ouverts par le gouvernement français et le président de la République. Plusieurs lois et décisions sont attendues cette année dans ces domaines. Le WWF France demande au gouvernement de saisir cette opportunité afin d'améliorer la date du Jour du dépassement de la France en s'attaquant à la protection de sa biocapacité et à la réduction de son empreinte écologique à travers toutes ses composantes. Le WWF France adresse ainsi 14 demandes au gouvernement.



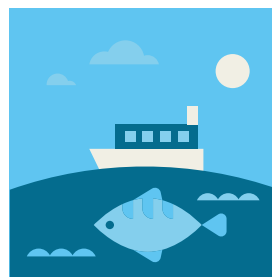
L'EMPREINTE
CULTURES



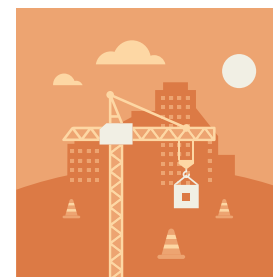
L'EMPREINTE
PÂTURAGE



L'EMPREINTE
PRODUITS FORESTIERS



L'EMPREINTE
ZONES DE PÊCHE



L'EMPREINTE
ESPACES BÂTIS



L'EMPREINTE
CARBONE



ALIMENTATION



Le WWF France appelle le gouvernement à :

- **Soutenir les modes de consommation responsables, en particulier la baisse de la consommation de viande qui présente l'intensité carbone ainsi que l'empreinte sur la biocapacité des pays tiers (soja pour l'alimentation des animaux) les plus fortes pour l'ensemble des produits alimentaires (comme à travers les menus végétariens dans les cantines scolaires, la modification des repères nutritionnels et l'éducation à l'alimentation);**
- **Encourager les modes de production peu émetteurs via notamment la Politique Agricole Commune : l'agriculture biologique, le maintien des prairies permanentes et le stockage de carbone dans les sols agricoles (agroforesterie et non-labour) ;**
- **Avancer une stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée à travers une stratégie d'aide aux pays producteurs via l'aide au développement française, une plateforme d'appui aux secteurs privé et public et de suivi vers davantage de redevabilité des engagements d'institutions et d'entreprises, une cohérence des politiques publiques, ainsi que des actions spécifiques sur le soja qui est le grand oublié de la plupart des politiques zéro déforestation.**



Ces demandes sont à intégrer aux échéances suivantes : Loi alimentation, révision de la Politique Agricole Commune, Stratégie Nationale de lutte contre la Déforestation Importée, Projet de Loi de Finance, révision de la directive RED.

C'EST POSSIBLE

La consommation de viande baisse déjà de manière tendancielle en France depuis 20 ans (86 kg équivalent carcasse/hab/an en 2014 contre 94 kg eq. carcasse/hab/an en 1998). Entre 2015 et 2016, la consommation par les ménages de produits issus de l'agriculture biologique a progressé de 22 % (Agence Bio, 2017). En 2016, 6 établissements scolaires sur 10 ont servi des plats préparés à partir de produits bio, contre 46 % en 2011 et seulement 6 % avant 2006 (Mes courses pour la planète, 2017). On recense désormais 2000 AMAP (Associations pour le Maintien d'une agriculture paysanne) en France regroupant 250 000 familles. Enfin, la distribution spécialisée en bio a vu son chiffre d'affaire progresser de 25 % en 6 ans.

SOUTIEN DES FRANÇAIS

67%

sont prêts à réduire leur consommation de protéines animales

87%

sont pour la réorientation des aides publiques vers des pratiques privilégiant l'agriculture écoresponsable (biologique, agro-écologie, permaculture)

Source : sondage IFOP/WWF (octobre 2017).

Ces mesures permettraient d'améliorer la date du Jour du dépassement avec les impacts suivants :

- Une alimentation flexitarienne et végétarienne permettrait de réduire respectivement l'empreinte carbone de son alimentation de 38 et 51 % par rapport à celle de l'alimentation moyenne d'un Français⁴ ;
- Une étude prospective des régimes alimentaires français réalisée par le WWF a montré une réduction possible de près de 70 % des émissions de gaz à effet de serre de notre alimentation d'ici 2050 avec un abandon progressif du régime alimentaire actuel (INCA 3) vers des régimes flexitarien, végétarien et végétalien (répartition respective de 53 %, 26 % et 14 % dans la population) combiné à une amélioration des pratiques culturales⁵ ;
- La stratégie nationale bas carbone (SNBC) prévoit une réduction des émissions agricoles de 48 % d'ici 2050 (objectif en cours de révision) via un maintien des prairies permanentes; un développement de l'agroforesterie, des haies et des infrastructures agroécologiques; un développement de la couverture des sols; une augmentation du taux de matière organiques dans les sols ;
- Avec 45 % de bio (6 % aujourd'hui), 45 % de production intégrée et 10 % d'agriculture raisonnée, il est possible de diviser par 2 les émissions du secteur agricole d'ici 2050⁶;
- La réduction de 30 % de l'utilisation des pesticides est possible sans effet sur le revenu des agriculteurs, et une réduction de 50 % de leur utilisation est facilement atteignable via un soutien des pouvoirs publics et des acteurs de l'aval⁷.

4. Vers une alimentation bas carbone saine et abordable - Volet 1 et 2, WWF & Eco2 Initiative, novembre 2017.

5. Id.

6. Etude Afterres (Solagro, 2016).

7. INRA : Reducing pesticide use while preserving crop productivity and profitability on arable farms. Martin Lechenet, Fabrice Dessaint, Guillaume Py, David Makowski and Nicolas Munier-Jolain. Nature plants, 27 février 2017.



Le WWF France appelle le gouvernement à :

- **Ériger le vélo en « système », combinant infrastructures de qualité, offres de services et actions de soutien, pour en faire un transport de masse est possible et souhaitable ;**
- **Basculer vers des villes « à basses émissions » grâce à la mise en place, de manière pérenne et ambitieuse, de zones à circulation restreinte (ZCR), accompagnées de modifications sur la voirie ayant pour effet de limiter le trafic routier et ses nuisances (zones à trafic limité, généralisation du 30 km/h, réduction de la voirie dédiée à l'automobile en faveur notamment des transports en commun et modes actifs).**



Ces demandes sont à intégrer aux échéances suivantes : Loi d'orientation sur les mobilités et Stratégie Nationale Bas Carbone.

Les objectifs de neutralité carbone d'ici 2050 et d'interdiction de la vente des véhicules émettant des gaz à effet de serre à l'horizon 2040 du nouveau Plan Climat de la France seront à intégrer à la révision en cours de la Stratégie Nationale Bas Carbone ainsi qu'à la future Loi d'Orientations des Mobilités, prévue pour fin 2018, et devront se traduire par de nouveaux outils mis à la disposition des parties prenantes afin d'accélérer la décarbonation des transports.

Ces mesures permettraient d'améliorer la date du Jour du dépassement avec les impacts suivants :

- Ériger le vélo en mode de transport de masse permettrait une réduction des émissions de gaz à effet de serre de 15 % sur l'ensemble du secteur des transports (The Shift Project, 2017) ;
- Basculer vers des villes « à basses émissions » pourrait conduire à une réduction des émissions de 15 % (en s'appuyant sur le retour d'expérience de la ville de Londres) ;

D'autres bénéfices seraient à tirer au-delà, comme au niveau de la qualité de l'air et de la santé publique avec des réductions des émissions de polluants atmosphériques NOx, allant de 10 % à 50 %, et de PM, allant de 40 % à 60 %, associées à une réduction des concentrations des polluants allant jusqu'à environ 15 % (ADEME, Les zones à faibles émissions à travers l'Europe, 2016).

SOUTIEN DES FRANÇAIS

82%

82% sont prêts à utiliser plus souvent les transports en commun, le vélo, la marche à pied.

Source :
sondage IFOP/WWF
(novembre 2017)

C'EST POSSIBLE

En 2015, 2 % des actifs ayant un emploi vont travailler à vélo (INSEE). C'est bien moindre que nos voisins danois, hollandais ou allemands, mais certaines villes françaises ne sont non plus en reste : à Bordeaux, Grenoble et Strasbourg, la part des actifs à se rendre au travail en vélo dépasse désormais les 10 % (respectivement 12 %, 15 % et 16 %). Cette dynamique montre que le changement de nos usages de mobilité est possible et elle n'est pas le fruit du hasard. D'ambitieuses politiques locales en faveur du vélo ont été mises en place depuis plusieurs années dans ces 3 capitales françaises du vélo : qualité des infrastructures cyclables, soutien aux associations, apaisement du trafic automobile, développement des services et des aides autour du vélo...

ÉNERGIE



70% de gaz à effet de serre dus
à la consommation d'énergie en France

Le WWF France appelle le gouvernement à :

- **Honorer les objectifs de la loi de Transition énergétique à travers une programmation claire, crédible et détaillée de l'énergie pour la prochaine décennie établissant les évolutions des capacités de production;**
- **Intégrer des objectifs de développement appropriés des énergies renouvelables en tenant compte de la compétitivité accrue des renouvelables, ainsi que des évolutions réglementaires en cours laissant présager un rythme de développement en accélération pour fixer ces objectifs.**



Ces demandes sont à intégrer aux échéances suivantes : Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Ces mesures permettraient d'améliorer la date du Jour du dépassement avec les impacts suivants :

- Dans son scénario 100 % énergies renouvelables en 2050 négaWatt estime que les émissions annuelles de CO₂ d'origine énergétique seraient divisées par près de la moitié en 2030, puis par 15 en 2050 par rapport à 2010 (version 2017 du scénario négaWatt).

SOUTIEN DES FRANÇAIS

88%

sont prêts à s'approvisionner en
énergies renouvelables

Source :
sondage IFOP/WWF
(novembre 2017)

C'EST POSSIBLE

Au niveau mondial, les énergies renouvelables ont le vent en poupe, avec des records battus en nouvelles capacités installées comme dans le solaire ou l'éolien (32 % et 10 % respectivement d'augmentation en 2017 selon l'IRENA) ainsi que des coûts en chute libre et compétitifs avec les combustibles fossiles. Pourtant la France reste à la traîne. Heureusement, les citoyens s'investissent dans le développement local des renouvelables en France, en participant au montage de projet en lien avec les collectivités locales ou à travers les outils de finance participative. Les collectivités, comme les métropoles de Rouen Normandie, Strasbourg, Bordeaux ainsi que la ville de Paris, viennent de prendre des engagements 100 % renouvelables.

NEUTRALITÉ CARBONE



Afin de mettre fin à sa dette écologique, la France doit être en mesure d'atteindre un équilibre entre son empreinte écologique et la capacité de la Terre à y répondre chaque année. Du côté du carbone, la France vient de prendre à travers son nouveau Plan Climat l'engagement de poursuivre un objectif de « neutralité carbone » d'ici la moitié du siècle qui doit se traduire par un équilibre entre les sources restantes d'émissions et les puits de carbone fournis par les écosystèmes en France. Si cette ambition va dans le bon sens, elle doit maintenant être concrétisée. Le WWF France appelle le gouvernement à :

- **Se fixer comme objectif de faire évoluer le système énergétique français vers un système énergétique décarboné et 100 % basé sur les énergies renouvelables en 2050, tout en veillant aux respects de critères de durabilité des moyens de production d'énergie ;**
- **Définir une trajectoire d'émissions de gaz à effet de serre compatible avec l'objectif de l'Accord de Paris de maintenir une augmentation de température nettement inférieure à 2 °C ;**
- **Mettre en œuvre des techniques favorisant l'augmentation de la matière organique des sols (non-labour par exemple) ou l'agroforesterie afin que le stockage de carbone dans les sols agricoles et les forêts puisse compenser l'intégralité des émissions de CO₂ de ces secteurs d'ici 2050.**



Ces demandes sont à intégrer aux échéances suivantes : Stratégie Nationale Bas Carbone.

C'EST POSSIBLE

Plusieurs acteurs comme des entreprises ou des collectivités ont d'ores et déjà manifesté leur engagement vers une neutralité carbone. C'est par exemple le cas en France de la Ville de Paris et de la métropole du Grand Paris. A l'occasion du One Planet Summit en décembre 2017, 16 pays et 32 villes se sont engagés à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 à travers la coalition Towards Carbon Neutrality menée par les Iles Marshall et la Nouvelle Zélande. Ces acteurs doivent publier dès 2018 et au plus tard en 2020 une trajectoire « neutralité carbone » à l'horizon 2050.

Alors que la France n'a pas atteint son objectif d'émissions de gaz à effet de serre en 2016 avec un écart de 3,6 % par rapport à l'objectif fixé, elle est actuellement en train de réviser sa stratégie climat dite Stratégie nationale bas carbone. La future stratégie doit en effet intégrer l'objectif de neutralité carbone en 2050 et ainsi réviser à la hausse les objectifs de baisse d'émissions de gaz à effet de serre par secteur (bâtiments résidentiels et tertiaires, transport, traitement des déchets, agriculture, industrie de l'énergie, industrie manufacturière) et l'amélioration de son potentiel de stockage de carbone via les sols des secteurs agricole et forestier.

- L'atteinte de la neutralité carbone suppose notamment une baisse importante des consommations d'énergie via des mesures d'efficacité énergétique et de sobriété et une décarbonation complète des secteurs énergétiques d'ici 2050 ;
- En agriculture, la généralisation de l'initiative «4 pour mille» (augmentation de la teneur en carbone des sols agricoles de 0,4 % par an) permettrait de compenser une part importante des émissions de GES de la France (une augmentation de 1 pour mille permettait de stocker 3,2 Mt par an, soit 12 % des émissions des secteurs agricole et forestier combinés) ;
- La généralisation des techniques permettant l'augmentation des teneurs en matière organique des sols devrait donc être une priorité des politiques agricoles (PAC, lois d'orientation, PLF, etc.). Les pratiques sont connues et nombreuses : non-labour, agroforesterie, rotation plus complexes, réimplantation de haies, maintien et réimplantation des prairies permanentes, etc. En particulier, il convient d'être particulièrement vigilant à la préservation des prairies permanentes qui présentent les taux de matière organique (et donc de carbone) les plus élevés ;
- Enfin, la lutte contre l'artificialisation des sols agricoles et forestiers, via un objectif de zéro artificialisation nette dès 2025, est indispensable.

STOPPER CES PROJETS QUI CREUSENT LA DETTE ÉCOLOGIQUE DE LA FRANCE



Aujourd'hui, le projet de mine d'or Montagne d'Or en Guyane française pourrait conduire s'il est autorisé à une surface totale déboisée équivalente à 2161 terrains de football en pleine Amazonie – et donc à la réduction de la biocapacité de cette région. Par ses émissions de CO₂, l'énergie consommée et son impact sur les terres, le projet conduirait à une augmentation de l'empreinte écologique de la France. Ce projet menace également 2 000 espèces, dont 127 protégées.

Montagne d'Or souhaite exploser tout un flanc de montagne pour obtenir 1,6 gramme d'or par tonne de minerai alors que le recyclage des téléphones permet d'obtenir 200 grammes d'or par tonne de cartes électroniques recyclées et que de récentes études avancent que le recyclage de l'or serait jusqu'à 24 fois moins coûteux que son extraction industrielle.

Le WWF France demande au gouvernement de ne pas autoriser le lancement de ce projet qui viendra creuser sa dette écologique vertigineuse.

Le gouvernement doit au contraire choisir un modèle de développement soutenable fondé sur les atouts du territoire : agriculture, énergies renouvelables, pêche et foresterie durables... Ces secteurs permettront des créations d'emplois pérennes et un développement inclusif pour la Guyane.





Le WWF France appelle le gouvernement à :

- **Affiner la cohérence entre les politiques de la transition écologique et la politique forestière nationale afin de pouvoir maximiser le stockage carbone par la protection des forêts et rendre compatible ou maximiser l'impact carbone que peuvent avoir les usages du bois ;**
- **Être particulièrement vigilant sur la question de la biomasse industrielle et l'intensification industrielle de la production forestière ;**
- **Lutter contre la déforestation importée et prendre des engagements en matière d'achats publics exemplaires dans ce domaine (papier, bois, énergie-bois).**

SOUTIEN DES FRANÇAIS

56%

des Français font confiance
à un label environnemental.

Source :
sondage IFOP/WWF
(novembre 2017)



Ces demandes sont à intégrer aux échéances suivantes : Stratégie nationale de lutte contre la déforestation importée (SNDI), Programme National Forêt Bois (PNFB), Stratégie Nationale Bas Carbone (volet biomasse), décision à venir sur le projet de mine Montagne d'Or en Guyane française.

Ces mesures permettraient d'améliorer la date du Jour du dépassement avec les impacts suivants :

- La croissance d'un hectare de forêt française non exploitée (réserve), ou exploitée pour faire des produits bois à durée de vie longue (construction bois), stocke environ 1 tonne de carbone ou 4 tonne de CO₂ équivalent

C'EST POSSIBLE

Les résultats des baromètres PAP50 du WWF France démontrent aussi que 10 % des plus grandes entreprises de divers secteurs ont déjà mis en place des politiques papiers exemplaires - autant par l'achat de papiers responsables que par une consommation optimisée. En moins de dix ans, le taux de recyclage des papiers a augmenté de 41 % à 55 % en France. Une augmentation à accélérer qui témoigne toutefois d'une prise de conscience.

ANNEXE

Dépassement écologique

On parle de dépassement global lorsque la demande de l'humanité vis-à-vis de la nature excède les capacités régénératives de la biosphère. Cet état se traduit par l'appauvrissement du capital naturel sous-tendant la vie sur Terre et l'accumulation des déchets. Au niveau planétaire, dépassement et déficit écologique se confondent, puisque par définition, la notion d'importation nette de ressources sur la planète n'a pas de sens. Quant au dépassement local, il se produit lorsqu'un écosystème local est exploité plus rapidement qu'il se renouvelle lui-même.

Hectare global

Unité de mesure employée dans les comptes d'empreinte écologique et de biocapacité. Un hectare global correspond précisément à un hectare biologiquement productif présentant la productivité biologique moyenne globale. Elle est calculée chaque année par Global Footprint Network pour plus de 200 pays. L'Empreinte écologique mondiale constitue la somme de ces Empreintes écologiques nationales. Le calcul de l'hectare global se justifie par l'écart de productivité existant entre les différents types de sols : à titre d'exemple, un hectare global de cultures agricoles occupe une surface physique inférieure à celle d'un pâturage, d'une productivité biologique très inférieure, puisqu'il faut plusieurs hectares de pâturage pour fournir une biocapacité identique à celle procurée par un hectare de cultures. La bioproductivité mondiale variant par ailleurs légèrement d'année en année, la valeur d'un hectare global évolue elle aussi simultanément dans de faibles proportions.

Empreinte écologique de consommation

Elle est au cœur de ce rapport et se définit comme la surface permettant de répondre aux besoins de consommation d'une population définie, à savoir celle nécessaire à la fois à la production des matériaux consommés et à l'absorption de ses émissions de dioxyde de carbone. Elle s'exprime en hectare global (hag).

Biocapacité

La surface de zones terrestres et marines biologiquement productives. La biocapacité est mesurée en hectares globaux. La biocapacité est décomposée en cinq catégories d'usage des sols : cultures, pâturages, zones de pêche (eaux marines et intérieures), forêts et terrains bâtis.

Capital naturel

Stock d'actifs écologiques tels que le sol, la biodiversité et l'eau douce, procurant des bénéfices aux êtres humains.

RÉFÉRENCES

Borucke, M. et al, 2013, Accounting for demand and supply of the biosphere's regenerative capacity: The National Footprint Accounts' underlying methodology and framework, Ecological Indicators 24 (2013) 518–533

Global Footprint Network. 2018. National Footprint Accounts, 2018 Edition.

Kitzes, J., A. Galli, S.M. Rizk, A. Reed and M. Wackernagel. 2008. Guidebook to the National Footprint Accounts: 2008 Edition. Oakland: Global Footprint Network.

Kitzes, J., Galli, A., Bagliani, M., Barrett, J., et al., 2009. A Research Agenda for Improving National Ecological Footprint Accounts. Ecological Economics, 68 (7), 1991– 2007.

Abbréviations

BC	biocapacité, la capacité régénératrice de la nature, mesurée en hectares globaux
EE	empreinte écologique, la demande humaine sur la nature, mesurée en hectares globaux
hag	hectare global
IDH	indice de développement humain du PNUD
PIB	produit intérieur brut
RNB	revenu national brut
Pays avec *	avec des résultats partiellement mis à jour sur la base de l'édition 2018
Pays avec ***	résultats de l'édition 2018, modifiée à travers une collaboration de recherche avec le pays

PRINCIPALES SOURCES DE DONNÉES

Ensemble de données	Source
Empreinte écologique	
La production de produits agricoles primaires	FAO ProdSTAT de FAOSTAT : http://faostat.fao.org/site/567/default.aspx#ancor
La production de cultures à base de charges utilisées pour nourrir les animaux	SUA/FBS section de FAOSTAT : http://faostat.fao.org/site/354/default.aspx
Importation et exportation de produits primaires agricoles et d'élevage	FAO TradeSTAT section of the FAOSTAT, site web : http://faostat.fao.org/site/535/default.aspx#ancor
La consommation des cultures du bétail	Calcul par Global Footprint Network basé sur : • FAO Production for Livestock primary.
La production, l'importation et l'exportation de produits forestiers primaires	• Haberl, et al. 2007. Quantifying and mapping the human appropriation of net primary production in earth's terrestrial ecosystems. PNAS 104: 12
La production, l'importation et l'exportation de produits de la pêche primaires	FAO ForeSTAT section of the FAOSTAT site web : http://faostat.fao.org/site/630/default.aspx
Importation et exportation de produits de base	FAO FishSTAT section of the FAOSTAT site web : http://www.fao.org/fishery/statistics/en
Tendances économiques	
Tendances économiques	UN Commodity Trade Statistics Database http://comtrade.un.org
Dette	Portail de la Banque mondiale www.worldbank.org
Produit intérieur brut	Lan Heston, Robert Summers and Bettina Aten, Penn World Table Version 6.3, Center for International Comparisons of Production, Income and Prices at the University of Pennsylvania, August 2009
Tendances démographiques	
Population par groupe d'âge	United Nations Department of Economic and Social Affairs. Population Division. World Population Prospects : The 2008 Revision. http://www.un.org/en/development/desa/population/

5 MAI

C'est la date du Jour du dépassement écologique pour la France en 2018 contre le 30 septembre en 1961

1,8 FOIS

La France demande 1,8 fois plus que sa biocapacité est en mesure de lui fournir

33 ANS

Équivalent de la dette écologique en années de la France accumulée depuis 1961

2,9 TERRE

La capacité de production annuelle de ressources naturelles renouvelables consommées si le monde entier vivait comme les Français.



Notre raison d'être

Arrêter la dégradation de l'environnement dans le monde et construire un avenir où les êtres humains pourront vivre en harmonie avec la nature.

www.wwf.fr

© 1986 Panda Symbol WWF - World Wide Fund For nature (Formerly World Wildlife Fund) ® "WWF" & "living planet" are WWF Registered Trademarks/ "WWF" & "Pour une planète vivante" sont des marques déposées.
WWF France. 1, carrefour de Longchamp, 75016 Paris.



www.wwf.fr



[/wwffrance](https://www.facebook.com/wwffrance)



[/wwffrance](https://www.instagram.com/wwffrance)



[@wwffrance](https://twitter.com/wwffrance)



[/wwffrance](https://www.linkedin.com/company/wwffrance)